

tions sur l'usage et la distribution de l'étain et de ses alliages et des déchets de fonte et d'acier sont maintenues.

Les activités du directeur des priorités au Ministère des Munitions et Approvisionnements, étroitement liées naguère au système de priorités des Etats-Unis, sont réduites considérablement après la guerre et l'abolition subséquente d'une grande partie de la régie américaine des priorités. En janvier 1946, toutefois, à la suite de la grève des aciéries aux Etats-Unis, la régie des priorités sur l'acier est rétablie et, en mars 1946, certaines priorités sur la distribution des matériaux de construction sont introduites.

Au cours de 1945, le rationnement par permis de certains genres de marchandises durables qui relèvent de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre peut être discontinué. De fait, la régie de la machinerie agricole, de l'outillage de construction et de la munition pour armes portatives est abolie.

Automobilisme—Véhicules à moteur.—La fabrication d'automobiles est suspendue en 1942 et les stocks en main sont mis de côté pour former une réserve du gouvernement. Les besoins essentiels de certains usagers, tels que les médecins, sont satisfaits à même cette réserve par l'émission de permis de la part de la régie des véhicules automobiles du Ministère des Munitions et Approvisionnements. En juin 1945, toutes les restrictions sur la fabrication de véhicules automobiles sont supprimées, mais un système de priorité est établi relativement à la distribution. Les demandes de permis pour l'achat d'un automobile sont faites au directeur régional du rationnement des véhicules automobiles. La plus haute priorité est accordée aux médecins, aux infirmières, à la police, aux pompiers et autres usagers dont les besoins sont jugés essentiels. Chez les anciens combattants, les invalides dont le rétablissement exige une voiture et ceux qui en ont besoin pour fins commerciales jouissent aussi d'une priorité. Au début, la vente aux personnes qui ne détiennent pas de certificats de priorité est interdite aux marchands, mais cette restriction est retirée en mars 1946, sous la réserve que les marchands doivent satisfaire toutes les demandes prioritaires avant de vendre aux personnes sans certificat.

De même, les quelques camions destinés à des fins civiles fabriqués entre mars 1942 et août 1945, une fois supprimées les restrictions sur la production, sont rigoureusement rationnés au moyen de permis accordés par la régie des véhicules automobiles. En septembre 1945, l'adoption d'un système de priorité relativement à la vente des camions neufs est annoncée. Deux groupes de priorité sont constitués, et les marchands doivent accorder la préférence aux commandes des détenteurs de certificats de priorité.

Pneus et chambres à air.—Le rationnement des pneus est introduit en mai 1942. En juin 1945, il est possible de discontinuer le rationnement des chambres à air et, en même temps, la liste des personnes qui ont droit à des pneus neufs ou usagés est allongée. D'autres relâchements sont autorisés au début de décembre: les gros pneus de camions, ceux de certaines machines agricoles et tous les pneus usagés ne sont plus rationnés. A la fin de l'année, le rationnement des pneus cesse complètement.

Essence.—Le rationnement par coupons de l'essence est mis en vigueur le 1er avril 1942 et tout propriétaire de véhicule automobile doit enregistrer sa voiture à la régie des huiles et se procurer un carnet de rations d'essence. Les motocyclettes, les véhicules commerciaux et les embarcations obtiennent également de l'essence selon diverses catégories. En 1945, la valeur du coupon de ration est augmentée après la victoire en Europe et tout le régime du rationnement est suspendu après la victoire sur le Japon.